



Siège: 1, avenue François Mitterrand 11500 QUILLAN
Tél : 04.68.20.32.27 **E-mail :** infos@stationcamurac.com

N° SIRET : 200 043 776 00091

Code APE : 4939C

N° TVA intracommunautaire : FR03 200043776

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE DE FORFAITS

1- Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée « le client »), aux présentes conditions particulières de vente à distance. Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Les présentes conditions complètent les conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site internet www.ski-camurac.com.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et/ou sur le site internet susvisé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française. Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

2- Modalités de commande

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet www.ski-camurac.com. Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions. Conformément à l'article 1369-5 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. La CCPA – Station de ski de Camurac confirme au Client sa commande par courriel.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

3- Rechargement en ligne

Le titre de transport délivré sur un support « DAG » peut être rechargé en fonction des produits proposés par la CCPA – Station de ski de Camurac sur le site Internet www.ski-camurac.com.

Le paiement se fait par carte bancaire.

Un accusé de réception de la commande est envoyé par la CCPA – Station de ski de Camurac au Client, lequel devra être conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'utilisation des remontées mécaniques.

Le rechargement du titre de transport a lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains libres.

4- Tarifs et Modalités de règlement

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire.

Il est précisé que le paiement est sécurisé via MangoPay qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué par TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment, la CCPA Station de ski de Camurac n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. La CCPA Station de ski de Camurac est seulement avisée par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette somme a été effectué sur son compte.

5- Confirmation de commande

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne l'annulation du processus de commande laquelle sera notifiée au client. Une fois la commande conclue sur le site www.ski-camurac.com et confirmée par le Client, la CCPA Station de ski de Camurac accuse réception de cette commande par courriel.

6- Livraison de la commande

Le Client doit retirer ses forfaits à la Billetterie de la station à partir du 1^{er} jour d'ouverture de la station, en tenant compte des horaires d'ouverture de ce dernier. La copie de l'accusé de réception ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur seront alors exigées. A défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés. La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu.

Le Client ayant rechargé son titre de transport et possédant son support « DAG » n'est pas concerné par cet article.

7- Absence de droit de rétractation

En application de l'article L.221-28-12 du Code de la consommation, la vente des titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

8 – Modification ou annulation de commande

Une fois la commande du forfait confirmée par le Client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

9 – Responsabilité et Garantie

La CCPA Station de ski de Camurac n'est tenue que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de la CCPA Station de ski de Camurac ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

10–Modes de preuves

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client, valent preuve de l'intégralité de la transaction, conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne. Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

11- Protection des données à caractère personnel

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL 128. Le traitement de données personnelles tiré de la vente sur ce site internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur le site permettent à la CCPA Station de ski de Camurac de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site. Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, et au Règlement général sur la protection des données personnelles, la société informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales et actualités

12 - Archivage

L'archivage des commandes est effectué par le service Administratif – Billetterie de la CCPA Station de ski de Camurac conformément à l'article L134-2 du Code de la Consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

13 – Réclamations – Règlement des litiges

Toute réclamation doit être adressée, dans un délai de 1 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante :

Communauté de communes des Pyrénées Audoises – Station de ski de Camurac

1, avenue François Mitterrand – BP 8

11500 QUILLAN

Tel 04 68 20 32 27

courriel : infos@stationcamurac.com